2007-04117/

Ministère des Finances

Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 16 avril 2007
2007-033

Le nouveau gouvernement du Canada prend une importante mesure pour améliorer la santé des femmes

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a souligné aujourd'hui l'engagement du nouveau gouvernement du Canada d'aider à établir un programme national d'immunisation qui protégera les femmes et les jeunes filles contre le cancer du col de l'utérus. Lors de l'événement, au Centre de santé pour les femmes Shirley E. Greenberg, à Ottawa, le ministre Flaherty était accompagné de membres du personnel clinique et d'une patiente atteinte du cancer.

Le budget de 2007 prévoit un financement de 300 millions de dollars qui sera versé aux provinces et aux territoires, en proportion du nombre d'habitants, pour lutter contre le virus du papillome humain (VPH), qui est la principale cause du cancer du col de l'utérus. Il s'agit du deuxième cancer le plus répandu chez les Canadiennes âgées de 20 à 44 ans, après le cancer du sein.

« Les Canadiennes et les Canadiens sont fiers de leur système de soins de santé, et nous devons déployer des efforts constants pour qu'il demeure solide, grâce à des investissements tels que celui que nous annonçons aujourd'hui », a déclaré le ministre Flaherty. « Espérons qu'un jour ce cancer sera sur la liste des maladies que nous avons vaincues, comme c'est déjà le cas de la polio. »

En juillet 2006, le gouvernement a approuvé un vaccin destiné aux femmes et aux jeunes filles qui prévient la majorité des cas de cancer du col de l'utérus en conférant une protection contre les deux types de VPH qui causent environ 70 % de ces cas au Canada.

« Lorsque de nouveaux vaccins efficaces deviennent disponibles, il est dans l'intérêt de tous les Canadiens de les recevoir dès que possible », a ajouté le ministre Flaherty. « L'immunisation est une méthode économique de prévention des maladies qui nous permet de faire une utilisation plus judicieuse des précieuses ressources destinées aux soins de santé. J'encourage les provinces et les territoires à se prévaloir de ce financement qui bénéficiera aux femmes et aux jeunes filles de partout au pays. »

« Il y a quelques années, l'idée d'un vaccin pouvant prévenir le cancer semblait tellement lointaine et optimiste. Aujourd'hui, le nouveau gouvernement du Canada contribue à faire de cette idée une réalité pour les Canadiennes », a déclaré l'honorable Tony Clement, ministre de la Santé. « Notre nouveau gouvernement appuie très

concrètement la lutte contre le cancer et le traitement de cette maladie. L'an dernier, le premier ministre Harper a annoncé l'octroi de 260 millions de dollars à un nouvel organisme qui mettra en œuvre une stratégie de lutte contre le cancer. Et aujourd'hui, pour la première fois, le gouvernement appuie une initiative d'immunisation qui peut aider à combattre le cancer du col de l'utérus ».

Un large éventail d'associations et d'experts médicaux ont manifesté publiquement leur appui à ce programme.

« Pour la première fois dans l'histoire, nous disposons d'un vaccin pour prévenir le cancer du col de l'utérus. Cela nous permet d'entrevoir le jour où aucune femme n'aura à souffrir des effets dévastateurs de cette maladie », a déclaré la D[re] Vyta Senikas, vice-présidente administrative associée de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada. « Sur le plan social, nous ne pouvons sous-estimer l'impact qu'aura ce vaccin. Nous félicitons le gouvernement fédéral d'avoir pris cet important engagement financier afin de permettre aux jeunes filles et aux femmes canadiennes de l'obtenir. »

La Fédération des femmes médecins du Canada a également salué cette initiative. « Dans son nouveau budget, le gouvernement fédéral fait preuve d'un véritable leadership à l'égard de la santé des femmes », a déclaré la D[re] Gail Beck, présidente de la Fédération.

En novembre 2006, le nouveau gouvernement du Canada a établi le Partenariat canadien contre le cancer, chargé de mettre en œuvre un plan quinquennal de lutte contre le cancer. Ce plan vise entre autres à réduire le nombre de nouveaux cas de cancer chez les Canadiens, à améliorer la qualité de vie des personnes qui vivent avec le cancer ainsi qu'à réduire le risque de mourir du cancer pour les Canadiens.

Le budget de 2007 prévoyait aussi un financement pouvant atteindre 612 millions de dollars à verser à tous les territoires et provinces pour les aider à réaliser leurs engagements d'adopter des garanties de délais d'attente pour les patients.

Le budget prévoit en outre un investissement de 400 millions de dollars dans Inforoute Santé du Canada, un organisme qui connaît de réels progrès dans sa collaboration avec les provinces et les territoires en vue de l'adoption des dossiers de santé électroniques, qui aideront à réduire les temps d'attente et les risques d'erreurs médicales et produiront de meilleurs résultats pour la santé.

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Chisholm Pothier
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

www.fin.gc.ca

Eric Waddell
Attaché de presse
Cabinet du ministre de la Santé
613-957-0200

Alain Desroches
Relations avec les médias
Agence de santé publique du Canada
613-948-7970

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp.